

## **Départ volontaire et réforme de l'administration**

Satisfecit gouvernemental pour la campagne

⤵ 05.12.2006

### **L'opération a concerné 6,7 % du total des fonctionnaires**

Satisfaits du bilan de l'opération du départ volontaire, le ministre des Finances et celui de la Modernisation des secteurs publics ont tenu à transmettre un message d'optimisme : l'administration est en train de répondre aux aspirations des Marocains grâce à la réforme.

Celle-ci comprend plusieurs programmes, dont le départ volontaire. Fier de cette opération, Fathallah Oualalou précise qu'il ne s'agit pas d'une idée de la Banque mondiale, mais plutôt celle du Maroc.

L'heure, aujourd'hui, est d'évaluer l'opération "Intilaka" qui a concerné 510.519 fonctionnaires, dont 38.800 bénéficiaires, soit 6,7 % du total des fonctionnaires. "C'est la première grande opération qui a touché la fonction publique depuis l'indépendance. Elle a donné ses fruits au niveau de l'administration et de la société tout entière", signale le ministre des Finances, qui estime que les objectifs ont été largement atteints.

Il s'agit, en effet, d'améliorer la gestion des ressources humaines par la réduction des sureffectifs sur le plan géographique, sectoriel et par grade, de permettre à l'administration de disposer de possibilités de recrutement de compétences, de sensibiliser la masse salariale à un niveau adéquat et de créer des conditions favorables à la promotion de l'emploi et à l'encouragement de l'investissement au profit des fonctionnaires optant pour le départ volontaire.

La réduction de la masse salariale est de 34,8 milliards de dirhams. L'une des conséquences directes de l'opération est le redéploiement des compétences. Ainsi, à moyen terme, les impôts perçus augmenteront, selon le ministre des Finances. Pour éviter les répercussions négatives sur les ressources de la Caisse marocaine de retraite, l'Etat s'est engagé à verser sur quatre ans à celle-ci 7,5 milliards de dirhams pour réaliser l'équilibre.

En 2006, deux milliards lui ont été servis. Il est temps, selon Mohamed Boussaïd, d'enraciner chez les Marocains la culture de l'évaluation des politiques gouvernementales pour connaître non seulement les succès mais aussi les échecs. Pour lui, Intilaka a on ne peut plus réussi à atteindre les

objectifs tracés. “Il ne faut pas s'arrêter seulement sur quelques points négatifs, mais il faut évaluer l'ensemble de l'opération. Le départ volontaire n'est pas isolé des autres programmes de modernisation de l'administration.

” Les dernières retouches sont en cours pour le redéploiement des fonctionnaires afin de combler le déficit dans certaines administrations et éviter la saturation dans d'autres. En outre, une étude est en train d'être élaborée pour réformer le système des salaires qui connaît plusieurs dysfonctionnements.

L'étude relative à l'évaluation de l'opération du départ volontaire de la fonction publique a révélé plusieurs indicateurs dont les impacts de ce programme. Un sondage qui a touché 406 interviewés en mars 2006 a démontré que 21 % des cas ont investi dans l'immobilier, 20 % ont remboursé leur crédit, 14 % ont choisi de créer une entreprise, 14 % ont investi dans l'éducation des enfants et 8 % ont des intentions d'épargne...

L'opération a permis de rajeunir les fonctionnaires occupant des postes de responsabilité ou supervisant des unités administratives. Elle a réduit les effectifs au niveau de certaines régions, notamment le Grand Casablanca et Rabat-Salé-Zemmour-Zaër.

Cependant, bon nombre de difficultés ont été enregistrées. Il s'agit des problèmes rencontrés par certains départements ministériels compte tenu du nombre important de demandes reçues, de la disparité des moyens humains et logistiques dédiés à l'opération par les différents départements, de la lenteur dans le traitement des dossiers... Les fonctionnaires dont la demande n'a pas été retenue n'ont fait l'objet d'aucune mesure de motivation.

## **REPÈRES**

Bilan quantitatif de l'opération du départ volontaire :

- >un allègement des effectifs de la fonction publique de 7,59 %
- >Un allègement des effectifs au niveau des régions de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër (-12 %) et du Grand Casablanca (-10 %)
- >69 % des bénéficiaires sont âgés de 50 ans et plus.
- >Indemnités allouées : 11.160.433.683,78 DH